

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/

Etréchy, le 24 octobre 2012.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le prochain Conseil municipal du 26 octobre 2012.

Michel GLEYZE./.

--O--

QUESTIONS AU CONSEIL DU 26/10/2012.

1. Vitesse excessive.

De grands excès de vitesse dans certaines voies de notre Commune sont flagrants et systématiques, notamment en soirée; pourrait-il y avoir, au moins, une piqûre de rappel dans le prochain «Vivre à Etréchy»?

2. Accessibilité.

Pourrons-nous être destinataire du compte rendu de la réunion de la «Commission accessibilité» du 7 juin ? A l'avenir, quel rôle souhaitez-vous donner à cette commission, puisque, par exemple, elle n'a pas été consultée pour le choix du côté de stationnement ? Pour les emplacements de stationnement prévus pour les véhicules utilisés par les personnes titulaires de la carte handicap, les avez-vous déterminés par des arrêtés municipaux, si oui à quelle date ? Quel est le pourcentage de places de stationnement réservées dans la Grande rue ?

3. Voirie.

ZAC. Végétation débordante et dépôts d'ordures encombrant régulièrement les espaces publics des Zac. Serait-il possible d'y remédier ? La saison s'y prêtant, quelles rencontres prévoyez-vous avec les artisans pour que l'entretien des haies soit effectué et la plantation des arbres soit réalisée en conformité avec le règlement ?

Centre ville. Lors du dernier Conseil, vous nous indiquiez que votre choix était de privilégier les «cheminements considérés comme prioritaires, sur des parcours particulièrement utilisés». Les parties dégradées des pavés de la Grande Rue constituent un réel danger pour la sécurité notamment des deux roues. Il en est de même dans d'autres secteurs où des trous se forment dans la chaussée, par exemple sous le pont rue de Vintué. N'est-il pas urgent d'intervenir et pouvez-vous à l'occasion nous préciser si le dispositif «ville-net» est toujours opérationnel ?

4. Logements d'urgence.

A plusieurs reprises, des cas de détresse nous ont été signalés; qu'envisagez-vous pour que la Commune puisse répondre positivement à de telles urgences ?